



## COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL DU 15 JUN 2021

La réunion du CHSCT des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est tenue par visio-conférence le 15 Juin 2021 sous la présidence de Monsieur Girardot, secrétaire général du Conseil d'Etat.

Le syndicat FORCE OUVRIERE était représenté par Catherine Magri, Christian Longequeue, Isabelle Nio et Catherine Buot.

En préambule, FORCE OUVRIERE a fait lecture d'une **déclaration préalable** annexée ci-après afin d'alerter sur les conditions de reprise du travail en présentiel.

Monsieur Girardot répond que si les lignes générales de la reprise progressive ont été fixées par le gouvernement, il appartient localement aux juridictions d'examiner chaque situation. Il tient à saluer la mobilisation des agents de greffe qui a été forte à un moment de crise et cela grâce à leur sens du service public et au travail à distance.

### **1/ Information sur la situation sanitaire dans la juridiction administrative :**

Monsieur Girardot précise qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre, **il n'y aura plus de télétravail imposé aux agents**. Chaque juridiction doit mettre en œuvre de nouvelles modalités du télétravail et il y aura forcément des ajustements à trouver ; il s'agit bien d'une mise en place progressive qui devrait permettre de retrouver une meilleure communauté de travail. Le principe à retenir est qu'il convient d'ajuster les souhaits des agents aux nécessités de service.

S'agissant des dotations en équipement informatique, il rappelle que le choix d'accorder au plus grand nombre le télétravail s'est traduit par le choix du PC portable, même si ce n'est pas toujours l'équipement le plus confortable.

Pour les données : la juridiction administrative a recensé 234 cas Covid depuis le début de la pandémie, mais heureusement aucune personne placée en réanimation, ni décès. Pour la vaccination, certaines préfectures et le ministère de la Justice ont ouvert la vaccination aux personnels des juridictions et des facilités de service sont accordées pour s'y rendre. Enfin, le travail à distance a concerné 80% des agents avec une moyenne de 3 jours par semaine.



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

☎ 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) ✉ [fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr) 📱 <http://www.fo-prefectures.com>





## 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du CHSCT du 20 novembre 2020 :

Le PV de la séance du 20/11/2020 a été approuvé à l'unanimité.



## **3/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :**

L'examen de l'ensemble des registres pour la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 30 avril 2021, fait état de 18 observations. Elles portent principalement sur des difficultés liées à la sécurité des locaux (accès et zones d'accueil) et à la santé au travail des personnels.

**FORCE OUVRIERE alerte** sur les mentions de plus en plus graves et nombreuses relatives à la présence d'objets tranchants détectés, d'incident en audience, de menaces verbales. Cela montre qu'il reste encore de nombreuses problématiques à résoudre sur la sécurisation des juridictions et **FO demande que la situation des agents d'accueil soit mieux prise en compte. Ce sont les premiers exposés aux risques et en raison de la configuration des locaux, ils sont vulnérables.**

**D'autre part, FO s'étonne que beaucoup de signalements ne reçoivent pas dans des délais raisonnables** (délai de plus d'un mois ½ parfois !) les réponses attendues et **FO rappelle que c'est au chef de juridiction qui a la qualité de chef d'établissement d'apporter les réponses sur le registre comme précisé dans la note du Conseil d'Etat du 20/08/2020**, et non pas à l'assistant de prévention, comme cela est le cas dans certaines juridictions.

M. Girardot répond qu'un rappel sera fait sur le compte-rendu de la réunion.



## **4/ Bilan des accidents de travail :**

Ce bilan concerne également la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 30 avril 2021 :  
il y a eu 16 accidents au total  
dont 9 accidents de trajet  
et 7 accidents de service.



## **5/ Bilan et perspectives des interventions de la Direction de l'Équipement du Conseil d'État :**

La présentation des travaux a été réalisée par la Direction de l'Équipement le 14 juin (réunion préparatoire avec les organisations syndicales) et a permis d'évoquer principalement les points suivants :

### **La sûreté et la problématique des accueils :**

Situation du TA de Melun avec les travaux liés au filtrage des accès du public avant d'entrer dans le bâtiment.

Nouvelle banque d'accueil au TA de Nice et test d'une baie vitrée coulissante en Guadeloupe.

Plus généralement, la direction de l'Équipement mène une réflexion complète sur les accueils avec la modification des hauteurs et largeurs des mobiliers, mais également sur le gardiennage, la vidéo-protection ...

Aussi, des préconisations et des précisions seront bientôt diffusées aux juridictions à ce sujet à l'aide de fiches techniques.

### **Les interventions des sociétés de maintenance :**

Des problèmes se posent lorsque la juridiction est fermée au public mais que des personnels sont présents et en particulier s'il faut permettre une intervention afin de faire un dépannage sur un ascenseur. Cela rejoint la problématique du travailleur isolé et de l'utilisation de l'ascenseur en dehors des heures d'ouverture. En pratique, comment l'intervention du prestataire peut se faire s'il y a une panne et une personne bloquée alors même que les portes d'accès du TA sont fermées ? Il convient de trouver un mode opératoire simple et efficace.



## **6/ Bilan d'expérimentation de la cellule nationale relative à la prévention des risques psychosociaux :**

Le Conseil d'État présente aux membres du comité un bilan de l'activité de la cellule mise en place au 1<sup>er</sup> mars 2020. Cette cellule comprend 9 assistants de prévention volontaires, le Docteur Brami, des membres de la MIJA et de l'administration.

La cellule a reçu 11 signalements RPS. Sa fonction est très utile car il s'agit de trouver une solution pour apaiser le climat de travail et d'atténuer la souffrance au travail dans laquelle l'émotionnel est très fort. Les auditions qui sont menées permettent l'écoute active et l'échange.

Le travail de la cellule RPS va donc se poursuivre.



## 7/ Dispositif de protection des personnels dans l'exercice de leurs fonctions en cas de violences physiques ou verbales :

Le Président du CHSCT précise qu'une note de service est en cours de finalisation et que des fiches pratiques seront également diffusées prochainement. **Le principe c'est que toute violence appelle une réponse de l'institution, d'où l'importance du recensement et la mise**

**en place d'un suivi des plaintes et signalements en relation avec les chefs de juridiction et les autorités judiciaires.**

**Force Ouvrière intervient pour demander que la note et les fiches fassent l'objet de la plus large communication et puissent facilement se trouver sur l'intranet. En particulier, il faut veiller à assurer la protection des personnels d'accueil qui sont les plus exposés et font l'objet de menaces de plus en plus nombreuses.**

Sur les fiches pratiques, FO indique l'absence de la liste nominative des assistants de prévention. Le Président répond favorablement à notre demande.

## 8/ Médecine du travail :

Le Docteur Brami du Conseil d'Etat expose une fiche thématique qui sera diffusée sur l'intranet :

Les facteurs de risque cardiovasculaire.

**Le Docteur Brami précise que la charge de travail a un impact sur la santé car c'est une source de stress et il faut trouver un équilibre et être capable de se déconnecter.** Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide aux professionnels de santé.



## 9/ Questions diverses :

### ✓ **Point d'information sur le baromètre social :**

L'enquête sur le climat social vient d'être lancée le 14 juin. Pour répondre, nous disposons tous de 3 semaines. Le précédent baromètre date de 3 ans, de nouvelles questions sont donc ajoutées afin de tenir compte de la crise sanitaire et du plan égalité professionnelle, mais sinon le reste demeure inchangé afin de permettre la comparaison. La restitution aura lieu à l'automne et sera présentée au prochain CHSCT. **Chacun est invité à y répondre, c'est important.**

### ✓ **Ergonomie des postes en télétravail :**

Une fiche pratique sera présentée par le Docteur Brami, puis diffusée sur l'intranet.

## **Reprise éventuelle des délégations du CHSCT :**

**Si la situation sanitaire le permet, une visite sur site est prévue courant octobre.**



**Date du prochain CHSCT  
le 17 NOVEMBRE 2021**



*Le seul syndicat dynamique  
partout en France !!*

**Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.**

**N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.**

**Mme Catherine MAGRI - TA de Melun,  
M. Christian LONGQUEUE - TA de Nice.  
Mme Isabelle NIO - CAA de Douai.  
Mme Catherine BUOT - CAA de Paris.  
Mme Christina PEYRE - TA de Marseille,  
Mme Agnès THORAL - TA de Mayotte.**

